

EXPLOITER LES ANIMAUX?

Notre rapport aux animaux
d'élevage est-il en train de
changer fondamentalement? 4

Alimentation végétale: un grand
potentiel pour l'agriculture
suisse 7

Législation: comment protéger
le bien-être des animaux? 12

Le magazine pour un usage différent de l'argent

moneta

en
ligne
sur
moneta.ch

#4 2021



EXPLOITER LES ANIMAUX?

- 4 «L'élevage d'animaux blesse nos convictions éthiques»
- 7 Féveroles et lupins au lieu de cervelas et poulet
- 10 Henry veut vivre
- 12 Les animaux sont politiques

LES PAGES DE LA BAS

- 14 Toute l'actualité de la Banque Alternative Suisse

EN PERSONNE

- 24 Judith Zagury
«Je tente d'imaginer d'autres futurs possibles avec les animaux»

Un tournant dans l'agriculture?



Manger végétarien ou végétalien est tendance. De plus en plus de personnes – surtout des jeunes – renoncent à la viande ou même à tous les produits d'origine animale. Certaines le font pour préserver le climat et les ressources naturelles, d'autres par compassion pour les animaux. Car avant d'arriver dans nos assiettes, les veaux, porcs ou poulets passent souvent leur courte vie dans des conditions inadaptées aux besoins de leur espèce, voire cruelles. L'élevage intensif a abaissé la relation millénaire entre humains et animaux de rente à son niveau le plus bas : en matière de surexploitation, difficile de faire pire que la production animale dite « industrielle ».

L'envol de l'alimentation végétarienne et végétalienne révèle-t-il un changement fondamental dans cette relation? Sommes-nous à l'aube d'une évolution qui nous amènera à traiter les animaux de façon plus respectueuse, moins abusive des animaux? moneta l'a demandé à Friederike Schmitz. Cette philosophe et spécialiste de l'éthique animale nous explique la raison pour laquelle la transformation de l'agriculture et de l'alimentation doit être systémique, et pourquoi il est temps de poser des jalons politiques. Le peuple devra choisir quand il votera sur l'initiative populaire « Pas d'élevage intensif en Suisse », sans doute l'automne prochain. Le texte exige la suppression de l'élevage intensif dans notre pays et vise à inscrire de meilleures normes de protection des animaux dans la Constitution fédérale.

De plus en plus d'agricultrices et agriculteurs les appliquent d'ailleurs déjà, comme Christian Hofer : « Nous sommes allés trop loin dans l'exploitation des animaux », déclare l'agriculteur vaudois dans ce numéro de moneta, à propos de l'élevage industriel. M. Hofer se tourne vers l'agriculture régénératrice et produit du bœuf de pâturage issu de l'élevage de vaches allaitantes. Des collègues à lui font quelques pas de plus en se consacrant entièrement au végétal. Bon nombre bénéficient du soutien de Sarah Heiligtag, éthicienne et agronome, qui a conseillé près de 70 domaines pour leur reconversion ces dernières années. moneta l'a accompagnée à l'un de ses entretiens de conseil.

Que se passerait-il si l'agriculture suisse renonçait largement à produire de la viande et du lait pour miser sur la culture de plantes protéagineuses destinées aux humains? Est-ce possible? Si oui, comment? Ce numéro de moneta vous donne des réponses.

Katharina Wehrli, rédactrice en cheffe

moneta #4-2021

Le magazine pour un usage différent de l'argent

moneta paraît quatre fois par an en français et en allemand et il est envoyé gratuitement aux clientes et clients de la Banque Alternative Suisse SA (BAS). La reproduction de textes et d'illustrations propres est soumise à une autorisation écrite de la rédaction et doit impérativement indiquer la source.

Éditrice Banque Alternative Suisse SA

Direction de la rédaction Katharina Wehrli (kw)

Rédaction Esther Banz (eb), Roland Fischer (rf),

Rico Travella (rt), Muriel Raemy (mr)

Rédaction en ligne Scarlett Palmeri

Traduction Sylvain Pichon

Annonces Bruno Bisang, Luzia Küng

Graphisme Clerici Partner Design, Zurich

Illustrations Claudine Etter

Impression ROPRESS Genossenschaft, Zurich

Papier RecyStar Nature, 100 pour cent papier recyclé

Adresse Banque Alternative Suisse SA, moneta,

Amthausquai 21, case postale, 4601 Olten,

téléphone 062 206 16 16, moneta@abs.ch

Tirage de ce numéro 8600 exemplaires

Encarts Les encarts qui n'émanent pas de la BAS

sont des publicités qui nous permettent

de couvrir les frais de production.

Info importante sur les encarts et les annonces Les offres

de souscription pour des participations ou des

obligations, insérées dans ce magazine, n'ont pas

été validées par la BAS. Il ne s'agit donc pas d'une

recommandation d'achat de la Banque.

Si vous êtes client-e de la BAS et déménagez, veuillez communiquer votre nouvelle adresse par écrit ou via le système d'e-banking.

Magazine en ligne : retrouvez les articles phares de moneta sur moneta.ch.

moneta



Pour ne manquer aucun numéro et recevoir la lettre d'information de moneta : moneta.ch/s-abonner-a-la-newsletter

Un almanach pour la justice climatique

Caritas publie chaque année un Almanach politique du développement. Intitulée «Protection du climat et tournant énergétique», l'édition 2022 se consacre à la transition énergétique dans le monde. Les pays les plus pauvres de l'hémisphère Sud émettent le moins de dioxyde de carbone, mais ils sont les plus durement touchés par la crise climatique. Les pays industrialisés ont là une responsabilité particulière, puisque tout leur développement repose sur l'utilisation des énergies fossiles. La première partie de cet almanach se demande donc comment réussir à éliminer progressivement les combustibles fossiles, afin de tendre vers une société zéro carbone. Mais comment y parvenir en tenant compte du fait que les populations du Sud ont autant droit que celle du Nord à un développement, sans pouvoir s'appuyer sur l'utilisation de combustibles fossiles comme l'ont fait les pays riches?

La deuxième partie pose la question de savoir quels instruments pourraient faire avancer la transition énergétique dans les pays du Sud, et quel rôle la coopération au développement peut y jouer. En Afrique subsaharienne, près de 60 % de la population n'a toujours pas accès à l'électricité. De nombreux obstacles comme les conditions-cadres infrastructurelles, économiques, techniques et administratives empêchent une telle transition énergétique. Sans investissements massifs, l'approvisionnement en énergie va même se détériorer, ce qui entravera le développement économique et, par conséquent, freinera la réduction de la pauvreté. (mr)

shop.caritas.ch > publications

en
ligne
sur
moneta.ch

Les articles suivants se trouvent en exclusivité dans notre édition numérique, sur: moneta.ch/exploiter-les-animaux



Le degré suprême de l'exploitation du vivant ?

Par Roland Fischer

La biologie de synthèse permet de «reprogrammer» des micro-organismes presque à volonté, afin de leur faire produire des substances destinées aux industries pharmaceutique et alimentaire. Pour cela, on les fracasse littéralement. S'agit-il d'un simple processus de fermentation réalisé avec des moyens modernes, ou du degré suprême de l'exploitation du vivant? Éthiquement et moralement parlant, les bactéries n'ont-elles aucun droit?



moneta est un magazine publié par la Banque Alternative Suisse (BAS) et préparé par une rédaction indépendante.

Les articles de moneta ne reflètent pas forcément la position de la BAS, sauf dans les «pages de la BAS» ou dans les commentaires spécifiquement désignés comme tels.

Bien-être animal: une nouvelle loi française

L'«accord historique» a été salué par de nombreuses associations françaises de protection des animaux. Le gouvernement français a adopté le 21 octobre dernier une nouvelle loi pour lutter contre la maltraitance animale. Celle-ci veut éviter les achats impulsifs d'animaux de compagnie, qui conduisent à trop d'abandons, et vise l'interdiction de vendre des chiens et des chats dans les animaleries à partir de janvier 2024. La vente d'animaux en ligne sera, quant à elle, mieux encadrée. Selon l'accord trouvé, il sera mis fin à l'exploitation commerciale d'espèces sauvages, en interdisant leur acquisition et leur reproduction dans un délai de deux ans et leur présence dans les cirques itinérants d'ici sept ans. La détention de cétacés dans les delphinariums sera prohibée dans les cinq ans. Les élevages de visons d'Amérique et animaux d'autres espèces exclusivement pour la production de fourrure seront également interdits. Malheureusement, la nouvelle loi n'évoque ni l'élevage intensif ni la chasse, la pêche industrielle ou encore la corrida. La défense animale prépare les prochains combats. (mr)

Un tableau interactif pour comprendre le climat

La loi pour le climat a été rejetée lors des votations du 13 juin dernier. Les arguments financiers ont le plus souvent justifié la frilosité des Helvètes à soutenir une réduction massive de nos émissions de CO₂. Heidi.news, média suisse romand uniquement en ligne, reçoit depuis ses débuts une grande quantité de courrier de lectrices et lecteurs noyé-e-s sous les informations alarmantes et ô combien complexes liées au climat. Une autre partie du lectorat se sent, quant à elle, impuissante devant l'inertie sociétale. Heidi.news a donc créé un tableau de bord du climat pour représenter quelques grands enjeux à l'interface de plusieurs sciences. En quatre pages interactives, ce tableau de bord fait le point sur les origines de la crise climatique, sur la responsabilité humaine, sur les nouvelles menaces ainsi que sur les actions urgentes à mettre en place. Les nombreux graphiques sont constamment enrichis en fonction des nouvelles données disponibles. Une visualisation qui montre que la planète se réchauffe depuis 40 ans. Qui peut encore l'ignorer? (mr)

interactif.heidi.news

« L'élevage d'animaux blesse nos convictions éthiques »

Pour boire du lait et manger de la viande, nous maltraitons et abattons des animaux. Le plaisir tient-il à la liberté? Les nombreux substituts de viande révèlent-ils la survenance d'un changement de mentalité dans la relation entre humains et animaux? Nous avons posé ces questions à Friederike Schmitz, philosophe et défenseuse de la cause animale.

Propos recueillis par Esther Banz



Photo: mald

La philosophe allemande Friederike Schmitz est auteure et conférencière indépendante, spécialisée dans l'éthique animale depuis 2017. Elle vit dans le Brandebourg et s'engage aussi politiquement dans le mouvement pour les droits des animaux et la justice climatique. Elle a écrit plusieurs livres en langue allemande sur le sujet.

friederikeschmitz.de
(site web en allemand)

moneta: Friederike Schmitz, vous êtes une voix forte du mouvement végétalien. Aujourd'hui, toujours plus de substituts de viande et de lait permettent de renoncer facilement à l'alimentation animale. Comment percevez-vous cette évolution?

Friederike Schmitz Avec une certaine ambivalence. Je vois de nombreux produits végétaliens apparaître et, en même temps, peu de choses évoluer. La consommation de viande augmente fortement à l'échelle mondiale et presque rien ne bouge pour les animaux dits « de rente ». Au contraire, on est au commencement de certaines choses, comme les modifications génétiques d'animaux d'élevage. Des laboratoires en conçoivent de nouveaux, censés être encore plus performants, au moyen de recherches effroyables.

Il n'empêche: l'alimentation végétalienne a gagné en popularité.

Oui, et cela est très positif. Le débat a beaucoup avancé. La plupart des gens ont entendu parler du végétalisme intégral – aussi appelé véganisme –, et de nombreuses personnes souhaitent réduire leur consommation d'animaux. Mais sinon, on voit peu de changements, malgré tout ce que l'on sait des effets de l'élevage industriel, par exemple sur l'environnement et le climat. Il est temps de poser des jalons politiques.

La Suisse se prononcera bientôt sur l'abolition de l'élevage intensif. L'initiative vise à transformer l'élevage dans l'agriculture, en renonçant aux « fabriques d'animaux ». D'après les initiant-e-s, les petites exploitations agricoles avec des animaux en bénéficieraient. Est-ce la bonne voie?

De toute façon, la transformation de l'agriculture et de l'alimentation doit être systémique, et non passer par l'amélioration de réglementations spécifiques en matière de bien-être des animaux. Difficile de garantir ce dernier dans le contexte industriel. Prenons l'exemple des logettes pour les truies: d'un point de vue strictement juridique, voilà belle lurette que l'Allemagne a reconnu l'incompatibilité de ces cages individuelles avec la législation sur la protection des animaux. Pourtant, elles restent une pratique répandue. La décision a été prise, l'an passé, d'accorder de longs délais transitoires. Les truies continuent de souffrir terriblement; pendant des semaines, elles n'ont même pas assez de place pour se retourner.

Les logettes sont interdites depuis 2007 en Suisse, mais pendant la période de saillie, on peut encore garder jusqu'à dix jours les animaux en cage exigüe, dans des conditions douloureuses. Une autre modification légale concerne les poulets: jusqu'en 2020, on pouvait broyer les poussins mâles sans anesthésie. Cela n'est plus possible, les bébés poulets pouvant « seulement » être gazés. Que pensez-vous de ce changement législatif?

C'est un progrès minuscule, comme la plupart des avancées en matière de bien-être animal. Le gazage sans anesthésie reste épouvantable. Les poussins suffoquent: même si elle est probablement moins douloureuse que le broyage, cette mort cause des souffrances. N'est-il pas aberrant que des millions d'êtres sensibles soient exterminés juste parce qu'ils ne rapportent rien? S'il est tellement important de transformer l'agriculture en profondeur, c'est aussi parce que tant que les animaux seront utilisés à des fins lucratives, ils seront toujours perdants et demeureront une marchandise. Nous devons abandonner cette pratique. Dire « un cochon a besoin de deux fois plus d'espace » ne suffit pas, car même deux fois plus grand, un mauvais cadre de vie empêche un cochon de faire ce qu'il aimerait.

Précisément, un cochon aime faire quoi?

Les cochons sont curieux ; ils aiment fouiller la terre et s'y vautrer. Mais les porcs à engraisser vivent sur quelques mètres carrés de caillebotis dur, sans espace libre. En ce qui concerne l'agriculture et l'alimentation, nous devons voir la législation en tant que grand projet de société. Nous aurions dû le faire depuis longtemps dans beaucoup d'autres domaines, comme la protection du climat. Cela en fixant des objectifs clairs, par exemple la diminution du nombre d'animaux dans les années à venir.

Comment opérer une transformation économiquement et socialement juste vis-à-vis des éleveuses et éleveurs?

En leur ouvrant d'autres possibilités avec des programmes de reconversion, une modification des subventions et des incitations.

Les grands distributeurs suisses se battent contre l'initiative sur l'élevage intensif tout en élargissant leur gamme de substituts de viande. Comment peuvent-ils concilier ces deux attitudes?

Très facilement. Les aliments végétaliens ne menacent pas leurs intérêts commerciaux, au contraire ! Ils peuvent vendre davantage, ou alors des produits différents. Mais l'initiative prévoit des changements qui rendraient certaines pratiques antérieures bien plus difficiles, plus coûteuses, voire impossibles. Voilà ce qui mobilise toutes les forces du lobby. Des campagnes de communication nourrissent le mythe selon laquelle les animaux sont bien traités.

Le régime végétalien est souvent tourné en ridicule, y compris dans les milieux éclairés. Pourquoi?

Avoir une végétaliennne ou un végétalien à sa table représente une attaque contre sa propre éthique. Tout le monde veut se croire de bonne moralité. Or, une personne végétaliennne à table place la barre plus haut, et on la retrouve soudain au-dessus de soi. Intolérable ! Alors en ridiculisant cette personne, en la rabaissant, on fait fi de ses convictions. Avec les autres convives, on renforce l'idée d'un comportement parfaitement absurde. Voilà comment ramener son groupe social au même niveau.

Les restrictions touchant les aliments – ou les combustibles fossiles – sont aussi perçues comme une atteinte aux libertés individuelles...

La liberté est un argument régulièrement avancé contre tout changement, mais sa compréhension est ici étrange : nous devrions avoir la liberté de choisir parmi une offre prédéfinie. Or, il n'y a pas de codécision, donc pas de liberté dans la constitution de l'offre. Par exemple, je ne suis pas libre de mettre mon veto au mode de production des

poulets. La plupart des gens souhaitent qu'ils ne souffrent pas et que les poussins mâles ne soient pas gazés, mais on leur propose malgré tout des aliments produits d'une manière qui ne leur convient pas. Leur liberté devrait-elle être celle de pouvoir continuer à acheter cela ? Sans parler du fait que les animaux concernés sont, évidemment, privés de toute liberté.

Manger de la viande bio ou Demeter est devenu un compromis pour de nombreuses personnes.

Oui, sauf que l'élevage bio est, lui aussi, bien éloigné des convictions largement répandues.

Lesquelles?

Celles selon lesquelles les animaux ne doivent pas souffrir ni être maltraités inutilement. Empêcher pendant toute leur vie les cochons d'assouvir leurs besoins – notamment gratter la terre, se vautrer, découvrir le monde – est incompatible avec ces convictions profondément ancrées. Les cochons bio souffrent également, puisqu'ils disposent le plus souvent d'un tout petit espace extérieur sur un sol en béton. Et que dire de la vache Demeter à qui l'on retire son veau pour qu'elle produise du lait Demeter ? Voilà qui n'est pas davantage compatible avec nos convictions profondes. Même chez les gens peu sensibles aux droits des animaux, l'élevage de ces derniers heurte presque toujours les convictions éthiques de base.

Selon la loi fédérale sur la protection des animaux, « personne ne doit de façon injustifiée causer à des animaux des douleurs, des maux ou des dommages ». Si cette exigence instaure la confiance quant aux conditions de production, elle sous-entend aussi qu'il peut être « justifié » de causer des douleurs, des maux ou des dommages.

Vouloir proposer des produits d'origine animale à prix cassé est considéré comme un motif raisonnable ou légitime d'infliger certains maux et dommages à des animaux. Mais, éthiquement parlant, cela ne fonctionne pas.

>>>



»» **Il m'a suffi d'une matinée dans un abattoir – en réalité, je suis restée devant – pour me faire passer le goût des produits d'origine animale. Devrait-on ouvrir les portes des abattoirs, y compris aux classes d'école?**

Au Danemark, on trouve un abattoir en verre, visité par des classes d'école, mais on ne voit pas l'endroit où les porcs sont étourdis au gaz. Le moment où les animaux agonisent demeure donc inaccessible. Pour un abattoir, un programme de visite représente un bon moyen de donner l'image qu'il veut, ce que je trouve dangereux. Cela dit, bien sûr que l'on devrait mieux informer les enfants et les ados sur la façon dont les aliments d'origine animale sont réellement produits.

Les humains ont tendance à oublier leur propre nature animale. Traiterions-nous mieux les autres animaux si nous en avions davantage conscience?

Je n'en suis pas si sûre. On entend aussi qu'il est normal de manger de la viande ou d'agir à notre guise, puisque les autres animaux le font. Toutefois, notre capacité à réfléchir éthiquement et à faire des choix nous distingue des autres animaux, et cela implique un devoir. Peu m'importe que nous nous considérions ou non comme des animaux : je trouve plus urgent de remettre notre supériorité en question. Celle que nous avons sur le plan technique ne nous autorise pas à nous accorder davantage de valeur.

Le chemin est encore long.

Le problème va au-delà de notre comportement vis-à-vis des animaux. Nous voyons aussi beaucoup d'injustices et de violences envers d'autres humains, nos semblables, mais l'empathie et le respect à leur égard fait largement défaut.

N'est-ce qu'une question d'attitude?

Non, cela tient également à la réalité économique. Dans l'industrie, les responsables agissent selon les directives, conformément à leur rôle au sein du système. Elles et ils doivent accomplir ce pour quoi on les a engagé-e-s, c'est-à-dire faire des profits. Et nous, consommatrices et consommateurs, avons été éduqué-e-s à ne pas remettre le système en question. C'est donc le système lui-même que nous devons changer.

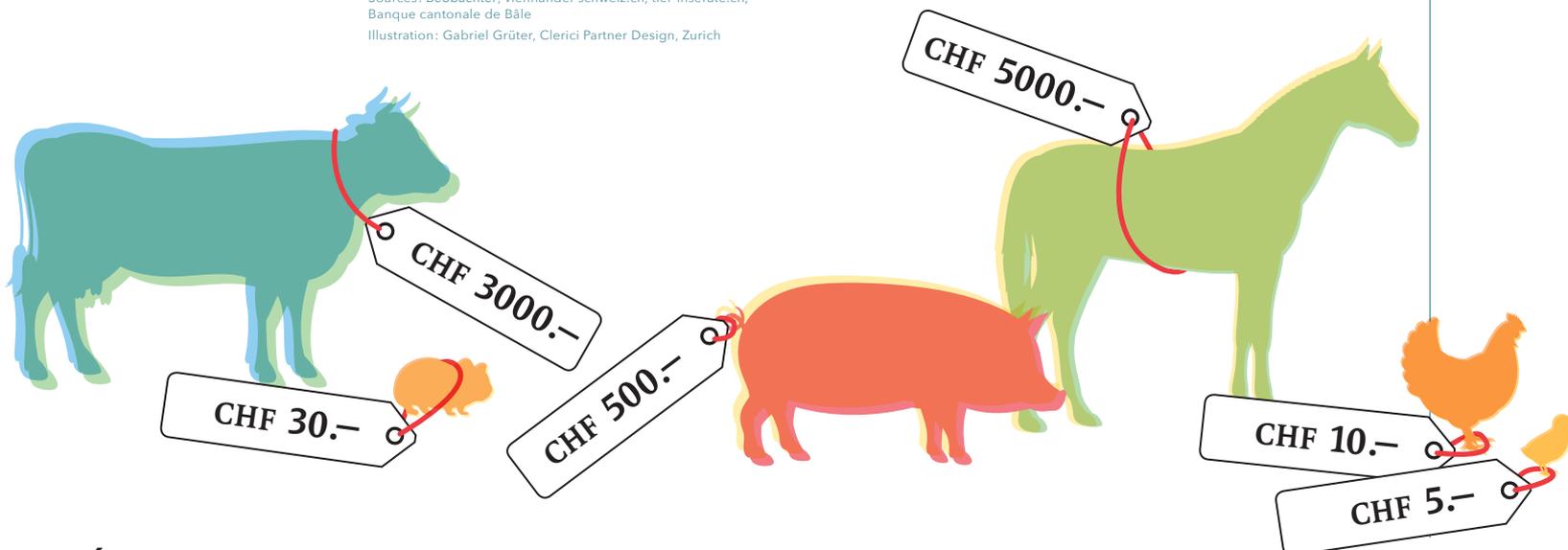
Où se trouve la « limite animale »? Qu'est-ce qui est encore animal ou ne l'est plus? Par exemple, nous instrumentalisons aussi sans vergogne des micro-organismes...

Pour l'éthique, la capacité de ressentir constitue toujours la limite décisive. Avec les insectes, cela est déjà difficile : on trouve des arguments pour et contre. Ils sont dépourvus de système nerveux central ; les coléoptères, par exemple, continuent parfois à utiliser leurs membres blessés. Certains ont cependant un comportement étonnant. Des grillons se battent différemment lorsque des congénères les observent. En conclusion, je dirais ceci : accordez aux insectes le bénéfice du doute. •

Combien coûte un animal?

Juridiquement parlant, les animaux ne sont pas des choses, mais des marchandises : ils ont un prix (déterminé par le marché). Quelle notion avons-nous de la valeur d'un animal? Voici une petite liste pour la Suisse. Elle donne le prix du bétail vivant ou, plus concrètement, de ce qu'il faudrait déboursier pour s'acheter un animal de rente, par exemple un cheval ou un hamster. (rf)

Sources: Beobachter, viehhandel-schweiz.ch, tier-inserate.ch, Banque cantonale de Bâle
Illustration: Gabriel Grüter, Clerici Partner Design, Zurich



Féveroles et lupins au lieu de cervelas et poulet

Alors que l'alimentation végétarienne est en plein essor, l'agriculture suisse produit surtout de la viande. Par tradition, en raison de sa topographie... et parce que la Confédération la subventionne pour cela. Comment changer cet état de fait?

Texte: Daniel Bütler

Lukas Weidmann incarne l'agriculteur du futur. Sur son domaine de Schlieren (ZH), il fait pousser blé, millet, avoine, lin et soja: autant de plantes destinées à l'alimentation humaine, en qualité biologique. Inutile de chercher dans ses champs du maïs ou de l'orge pour l'engraissement d'animaux, parce qu'il n'a pas de bétail. Cela dit, renoncer à produire des aliments pour animaux est aussi une question de philosophie. «J'essaie de cultiver de la nourriture seulement pour les humains», affirme l'exploitant bio. Ce trentenaire se rapproche de l'idéal d'une agriculture végétarienne. Ses récoltes permettent de confectionner, entre autres, du tofu et du houmous. Pour cette pâte à tartiner si appréciée des véganes, il a commencé à cultiver des pois chiches. Il gagne correctement sa vie, avec son exploitation, car sa production est très demandée.

Un grand appétit pour les succédanés de viande

En effet, les aliments à base d'ingrédients végétaux ont de plus en plus la cote. Selon l'organisation Swissveg, environ cinq pour cent de la population helvétique a une alimentation végétarienne ou végétalienne. Bien que la Confédération avance des chiffres plus modestes, il semble clair que la consommation de viande par personne diminue. Les Suisses en mangent aujourd'hui 48 kilos par an en moyenne, contre 64 kilos voilà 30 ans. Et de plus en plus de gens renoncent occasionnellement à la viande pour lui préférer un succédané: hamburger végétal, «poulet planté», hachis de céréales ou de tofu... Un hamburger sur six vendu dans le commerce de détail est végétarien. Le marché des substituts de viande enregistre une croissance à deux chiffres. En 2020, le commerce de détail en a écoulé pour 117 millions de francs.

Mais cela reste une goutte d'eau en comparaison avec la viande, dont les ventes ont atteint 5,4 milliards la même année.

Lukas Weidmann, lui aussi, apporte sa contribution aux substituts de viande, mais sur un marché de niche. Il vend sa récolte dans des magasins de produits bio et diététiques, à des personnes pour qui le prix n'est pas le premier critère. À plus large échelle, l'agriculture suisse a bien peu profité de l'envolée du marché des succédanés de viande. Selon une étude de l'Office fédéral de l'agriculture, presque toutes les matières premières végétales contenues dans les aliments végétariens prêts à manger proviennent de l'étranger. On ne trouve, en Suisse, quasiment aucune chaîne de transformation de la plante au produit fini. Il en va de même pour les produits non transformés avec des ingrédients de valeur comme les légumineuses, le millet ou l'avoine, appréciés pour remplacer la viande ou pour concourir à une alimentation équilibrée. Les surfaces de culture de ces végétaux sont modestes dans notre pays.

Houmous de plantes suisses

Pour Anik Thaler, les choses sont claires: «Nous devons consommer davantage de protéines végétales.» Cette étudiante en agronomie EPF de 23 ans a fondé une entreprise productrice de houmous bio. Un aliment très demandé, éclaire-t-elle, mais la plupart du temps, tous les ingrédients – en particulier les pois chiches – proviennent de l'étranger. Comme cela la contrariait, elle a concocté une nouvelle recette à base de plantes cultivées en Suisse, en remplaçant par exemple les graines de sésame par celles de tournesol. Elle achète les pois chiches à Lukas Weidmann. La pâte est préparée par la boucherie Angst, à Zurich. «On y trouve les machines idéales», glisse Anik Thaler avec un sourire. Son houmous helvétique est vendu dans des magasins bio et chez Alnatura.

Le potentiel pour une alimentation végétale en Suisse est énorme. Aujourd'hui, moins de 40 pour cent des aliments à base de plantes viennent du pays. Il >>>

« Le potentiel pour une alimentation végétale en Suisse est énorme. »

» en va tout autrement pour la viande: notre agriculture en produit 80 pour cent, ce qui met à contribution la plupart des terres agricoles sur notre territoire. Les plantes destinées aux animaux comme le maïs, l'orge ou le blé fourrager recouvrent 60 pour cent des surfaces cultivées. Elles servent avant tout à engraisser des porcs et des poulets, dont provient la majeure partie de la viande consommée. Les fourrages concentrés pour la production de viande sont en grande partie importés. On devrait plutôt cultiver de la nourriture destinée aux humains, ne serait-ce que pour des raisons d'efficacité. Si nous mangeons directement des plantes, la même surface agricole peut produire plusieurs fois autant de calories végétales que celles d'origine animale.

« Les légumineuses [...] remplacent les protéines animales et permettent de fixer l'azote, ce qui préserve la fertilité du sol. »

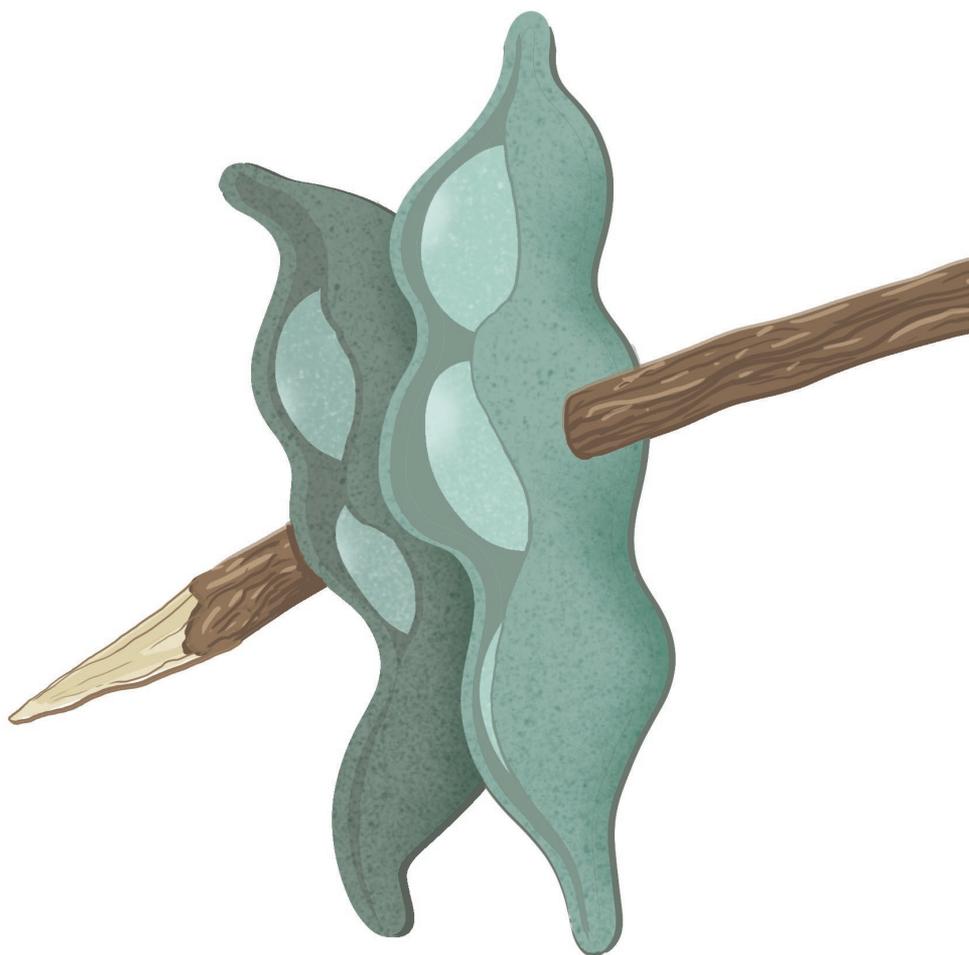
Les animaux devraient être adaptés au lieu

Vu les graves conséquences de la production de viande sur l'environnement, faudrait-il pas renoncer totalement à élever des animaux? En théorie, cela est envisageable en Suisse. Les agricultrices et agriculteurs feraient pousser des céréales, des légumes et des fruits. Les halles d'engraissement et leurs entassements d'animaux disparaîtraient du paysage. Mais plus de deux tiers des surfaces agricoles en Suisse sont des pâturages. Beaucoup de terrains conviennent peu ou pas à l'agriculture, en particulier dans les régions vallonnées ou montagneuses. La présence de ruminants sur les pâturages est sensée, car ils transforment en nourriture le fourrage grossier que nous, humains, sommes incapables de digérer.

Que faire des pâturages si l'on renonce à la viande et aux produits laitiers? Laissés à l'abandon, la plupart deviendront des forêts à long terme. Or, dans un monde où les ressources se raréfient, il serait sage de conserver ces précieuses terres arables pour la production alimentaire. Ainsi, peu nombreuses sont les voix qui réclament une agriculture suisse sans animaux. «Élever des animaux peut avoir du sens s'ils s'adaptent au lieu, ce qui est de moins en moins le cas en Suisse, de nos jours», relève Priska Baur, agronome indépendante, chercheuse et enseignante à l'Université des sciences appliquées de Zurich (ZHAW).

Utiliser les terres agricoles pour nourrir l'humain

Greenpeace a mandaté Mme Baur pour modéliser la vision d'une production écologique et respectueuse des animaux en Suisse. Dans son concept, les agricultrices et agriculteurs ne garderaient que le nombre d'animaux que le fourrage grossier des prairies pourrait nourrir. En d'autres termes, on verrait toujours des vaches, des gé-



nisses ainsi que quelques chèvres et moutons, mais quasiment plus de porcs et de volailles. Les champs serviraient exclusivement à la culture de plantes destinées à la consommation humaine. La Suisse disposerait encore ainsi de 14 kilos de viande (de bœuf) par personne et par an. Les nutriments du fumier et du lisier resteraient disponibles pour fertiliser les champs. Même l'agriculteur bio Lukas Weidmann apprécie de pouvoir épandre, sur ses champs de céréales, du fumier provenant d'une ferme avec des animaux.

D'après le modèle de Mme Baur, la Suisse continuerait d'importer beaucoup de nourriture, comme elle l'a fait tout au long du 20^e siècle. Cela est logique d'un point de vue écologique, car le pays a comparativement peu de terres arables fertiles par personne.

Notre agronome n'a pas modélisé dans le détail les effets économiques d'une transition de l'agriculture helvétique actuelle vers davantage de végétaux et moins d'animaux. Elle estime toutefois que les conséquences seraient supportables pour l'agriculture suisse dans sa majorité, car celle-ci bénéficie de paiements directs élevés. Parmi les avantages de ce changement, citons la réduction des coûts de production, avec bien moins d'intrants (par ex. diminution de la quantité d'aliments concentrés).



Une nouvelle politique de subventionnement est nécessaire

On pourrait clairement cultiver beaucoup plus d'aliments végétaux en Suisse, mais cela nécessiterait une refonte complète de la politique agricole. Les subsides fédéraux devraient passer de la production animale à la production végétale – ce que réclament depuis longtemps les milieux écologiques. Actuellement, la Confédération subventionne la viande, les produits laitiers et un petit nombre de cultures de plein champ. Elle soutient par exemple la production de sucre, d'huile de colza ou de blé, mais pas la culture de plantes protéagineuses telles que les légumineuses, qui peuvent remplacer les aliments carnés. On le voit bien avec la protection douanière: alors que des taxes élevées renchérissent la viande et le blé importés, l'agriculture suisse ne peut rivaliser avec le prix des protéagineux, en franchise de douane. Selon l'Union suisse des paysans, «l'absence totale de protection douanière est la raison principale pour laquelle le créneau reste limité à quelques hectares». Le prix des importations serait «très attractif».

Et l'État crée de véritables incitations négatives: pour les betteraves sucrières ou le fourrage destiné aux animaux, une agricultrice ou un agriculteur touche des «contributions aux cultures particulières» de 1000 à 2100 francs par hectare, mais pas pour les protéagineux destinés à l'alimentation humaine. Pire encore: la culture de féveroles, de pois protéagineux et de lupins – autant de plantes comestibles – bénéficie de subventions seulement si elle sert à nourrir des animaux! Membre des Verts, la conseillère nationale zurichoise Meret Schneider veut mettre un terme à cette inégalité de traitement. Dans une motion, elle demande que ces trois cultures reçoivent les mêmes contributions, quelle que soit leur utilisation. La politicienne aimerait «inciter les [agricultrices et] agriculteurs innovant[-e-]s à cultiver davantage d'aliments pour la consommation directe».

«La grande distribution préfère acheter des matières premières végétales bon marché à l'étranger plutôt que des produits locaux.»

«Redécouvrir» les légumineuses indigènes

Outre la sphère politique, la grande distribution ainsi que les consommatrices et consommateurs ont leur part de responsabilité quant à ce que l'agriculture choisit de produire. Le secteur agricole aime à rappeler qu'il fournit ce qu'on lui demande. Et les gens veulent de la viande suisse. La faiblesse de la demande de protéagineux en provenance de Suisse, malgré le succès actuel des légumes, s'explique également par les choix de la grande distribution. Celle-ci préfère acheter des matières premières végétales bon marché à l'étranger plutôt que des produits locaux. Contrairement à la viande, la clientèle se soucie assez peu de l'origine des aliments végétariens transformés ou des légumineuses.

Néanmoins, il est permis d'espérer: de grandes quantités de tofu sont déjà confectionnées avec du soja biologique suisse. Coop a soutenu la mise en place d'une chaîne de production. L'Institut de recherche en agriculture biologique (FiBL) a aussi contribué à ce que la plante de soja, originaire de régions plus chaudes, pousse désormais en Suisse. Hansueli Dierauer, du FiBL, étudie les légumineuses depuis des années. Selon lui, les cultiver n'est pas évident: «Difficile de dire simplement à un éleveur de porcs du Gros-de-Vaud de se mettre tout de suite à planter du soja ou des lentilles.» Il faut d'abord acquérir des connaissances. Et comme ces légumineuses aiment la chaleur, elles ne pousseront pas dans toutes les régions du pays.

Un double avantage écologique

Alors peut-être devrions-nous tout bêtement nous intéresser à ce qui est là et y était déjà avant. Les lentilles sont, par exemple, une culture traditionnelle qui faisait partie du menu de nombreuses personnes en Suisse jusqu'après la seconde guerre mondiale. Hansueli Dierauer affirme que l'on pourrait se passer d'importer des aliments végétaux comme les pois chiches, car on trouve suffisamment de plantes adaptées à notre terroir pour réduire la consommation de viande. Outre les lentilles, on peut citer les féveroles, les pois et les lupins. «Autrefois, on mangeait aussi des féveroles, en Suisse.»

D'un point de vue écologique, la culture des légumineuses a un double avantage: elles remplacent les protéines animales et permettent de fixer l'azote, ce qui préserve la fertilité du sol et économise du fumier animal. Il est donc grand temps de goûter à une soupe de féveroles ou à une salade de lupins! •

Henry veut vivre

Sur les quelque 50 000 exploitations agricoles restantes en Suisse, plus de 70 se sont converties à l'agriculture végétale ces dernières années. Elles renoncent à élever et à mettre à mort des animaux dits «de rente». Promenade avec Sarah Heiligtag, initiatrice du mouvement, éthicienne et agricultrice.

Texte: Esther Banz

Par une douce journée d'automne, nous roulons en voiture électrique d'Hinteregg (ZH) à Bernhardzell (SG). L'éthicienne et agricultrice végétale Sarah Heiligtag conseille des exploitations qui aimeraient abandonner la production de lait ou de viande pour passer à une agriculture seulement végétale. Elle a aujourd'hui, rendez-vous avec Stefan et Tamara Krapf. En 2013, Stefan a repris la ferme de ses parents, une exploitation classique avec vaches laitières. En 2017, le couple s'est mis à produire de la viande de bœuf de pâturage bio. Quatre ans plus tard, il a osé une reconversion encore plus audacieuse pour devenir une «ferme vivante», selon l'appellation imaginée par Sarah Heiligtag. «Les Krapf ont désormais une mission d'ambassade et d'enseignement», explique-t-elle. Les animaux ne sont plus exploités; ils vivent simplement leur vie. Et cela, ils le doivent à Henry.

Un jardin en permaculture ...

Henry est un bovin mâle. Les Krapf l'ont accueilli dans leur ferme en 2017, au moment de leur première reconversion. L'animal s'est admirablement épanoui. Deux ans après son arrivée, il pesait plus de 600 kilos et le moment était venu de l'abattre. Stefan et Tamara ont tenté par deux fois de charger Henry dans le véhicule de transport, mais n'ont pu s'y résoudre, reconnaissant en lui une créature attachante, dotée d'un caractère et de qualités propres. Les voilà à raconter cette histoire, attablés dans la cuisine moderne de leur ferme. Sarah Heiligtag et son collègue Florian Sisolefski ont pris une chaise en face. Ce n'est pas leur première rencontre avec les Krapf. Autour d'un jus de pomme et d'un thé, le quartet discute du plan d'affaires élaboré par Stefan et Tamara. On parle offres et revenus, mais aussi paiements directs et nouveaux modèles de financement. Le couple continuera de recevoir des paiements directs, explique Sarah Heiligtag, car ceux-ci sont indépendants du fait que les animaux soient tués ou non. Mais il faudra renoncer au revenu de la viande, c'est-à-dire au moins 3300 francs par vache abattue. Les Krapf ont donc besoin d'autres ressources. Le jardin en permaculture en sera une, glisse Tamara Krapf: «Depuis cette année, il existe des paiements directs pour la permaculture. Cela permet aux petites exploitations telles que la nôtre de de-

venir une entreprise agricole à part entière.» Le jardin est en cours de préparation; les Krapf ignorent encore quelle part de leur revenu total celui-ci représentera. Le couple ne sait pas non plus s'il reprendra d'autres vaches après la mort de celles qu'il a actuellement, ou si son avenir consistera avant tout à cultiver des plantes riches en protéines destinées aux humains (comme d'autres le font déjà). Pour le moment, en plus du jardin en permaculture et d'une offre de formations, Stefan et Tamara comptent sur les parrainages.

... et des parrainages comme nouvelles sources de revenus

Le parrainage a fait ses preuves pour couvrir les coûts du fourrage, des soins vétérinaires et autres dans le cadre de la reconversion d'une ferme qui produisait de la viande ou du lait en une entreprise agricole végétale, où les animaux précédemment élevés continuent à vivre paisiblement. Chez les Krapf, on peut prendre en charge intégralement une vache pour 250 francs par mois ou opter pour un parrainage partiel.

Une formule qui donne toutefois beaucoup de travail. «Ce ne sont pas les bovins qui me demandent le plus de temps», précise Stefan Krapf. «Il suffit de les emmener au pâturage et de les ramener à l'étable.» Des exigences modestes, contrairement à celles des humains, surtout quand ces derniers contribuent financièrement. La tâche la plus chronophage est la communication: raconter la vie des animaux, impliquer les marraines et parrains dans la vie de la ferme avec des histoires et des photos, proposer des formations et d'autres événements... Les Krapf ont déjà un site web, mais pourraient intensifier leur activité sur les réseaux sociaux. «Qui nourrit Instagram?», interroge Sarah Heiligtag. Elle-même publie presque chaque jour des photos et des vidéos sur sa plateforme Hof-Narr, que des milliers de personnes viennent regarder. Sarah Heiligtag diffuse de petits messages d'amour sur la vie avec les animaux – jadis de rente – de sa ferme, et elle les complète par des informations ou des appels comme celui-ci: on ne devrait plus couvrir des œufs à la maison ou à l'école «sans penser à l'endroit où mettre les coqs, une fois qu'ils ne seront plus poussins».

Éthicienne, agricultrice, consultante et activiste

Les messages de Sarah Heiligtag sont instructifs. Accompagnés d'images, ils suscitent de la compassion vis-à-vis des animaux, y compris chez des personnes qui n'hésitaient pas jusqu'alors à consommer de la viande, du lait, du fromage et des œufs. Elle-même a grandi dans une famille végétarienne: « Il n'était pas question de manger des animaux, mais nous ne réalisons pas encore que derrière les briques de lait et les œufs se cachent des veaux et des poussins morts. » Elle l'a compris seulement pendant ses études d'éthique. Des années après, alors jeune maman, Sarah Heiligtag a suivi une formation agricole complémentaire, car avec son conjoint spécialiste de l'environnement, elle avait déjà développé la vision de la ferme Narr: une exploitation agricole végane en même temps qu'une ferme vivante pour humains et animaux, au nom de la liberté maximum. Elle ignorait qu'un jour, elle allait aider des agricultrices et agriculteurs, jeunes ou établi-e-s depuis longtemps, à reconverter leurs domaines. Voilà huit ans que Sarah s'occupe de la ferme Narr, avec du personnel et des bénévoles. Elle a accompagné la première reconversion de collègues quatre ans plus tard, et d'autres leur ont rapidement emboîté le pas. La ferme des Krapf, avec ses kangourous et ses autruches, est la 71^e.

L'engagement de Sarah Heiligtag n'est pas passé inaperçu ces dernières années: avec ses compétences et ses arguments solides, cette initiatrice du mouvement de reconversion des exploitations agricoles est une experte très respectée dans les médias. La fondation NEB pour la protection des animaux, à Zoug, finance l'activité de conseil de Sarah Heiligtag, car aider les agricultrices et agriculteurs à créer une ferme vivante bien conçue est ce que l'on peut faire de mieux pour le bien-être des animaux. Le domaine Narr est parfois appelé « ferme de la miséricorde », ce que notre activiste tient à corriger: « Ce sont deux concepts différents! Une ferme vivante touche la vie de nous toutes et tous, humains et animaux, aujourd'hui comme demain. Les générations futures sont intégrées aux réflexions, autant que les personnes réfugiées. Il s'agit d'un mode de vie aussi dénué de violence que possible envers tout être, qu'il se déplace sur deux ou quatre pattes. Et la production doit prendre soin de la planète, du vivant et des ressources. Rien à voir avec la miséricorde, mais plutôt avec l'équité. »

Le financement par la fondation NEB permet à Sarah Heiligtag de conseiller gratuitement les agricultrices et agriculteurs pour la reconversion de leur exploitation. Au besoin, la fondation les soutient même pendant la période de transition.

Adieu à un système aberrant

Pour Stefan Krapf, la reconversion est une libération. Entré pour la première fois dans un abattoir à l'âge de huit ans, il y a vu Wendi, un petit veau qu'il connaissait

depuis sa naissance, se faire tuer avec un pistolet à tige perforante: « Il est tombé et a gigoté. Je me suis enfui pour me cacher derrière un arbre et pleurer. Puis j'ai refoulé mes émotions, un peu comme si quelque chose était mort en moi aussi. » Plus tard, lui aussi a traité les vaches, leur a parfois donné des coups et les a amenées à la boucherie. « Je m'interdisais tout sentiment. Qu'en aurais-je fait? » D'après lui, ce serait pareil pour de nombreuses personnes qui travaillent dans l'agriculture.

Sarah Heiligtag est convaincue que l'élevage intensif d'animaux de rente n'apporte rien de positif à l'humain. À ses yeux, chaque reconversion de ferme permet de se libérer d'un système aberrant. La militante, maman, agricultrice et scientifique sait rester terre-à-terre et convient qu'il lui sera impossible de sauver tous les animaux – et tous les humains. Mais, comme elle l'affirme dans un sourire, « tant que notre système agricole traitera les animaux comme des marchandises et non comme des êtres vivants, mon vœu sera de voir en tout cas une ferme durable dans chaque commune ». D'ici là, elle continue à conduire sa voiture électrique par-delà les nombreuses collines, en montrant les champs où l'avoine, les légumineuses ou des jardins en permaculture pourraient un jour remplacer le fourrage pour animaux. •



Sites web (en allemand):
hof-narr.ch
nebtierschutz.ch
känguruhof.ch

Les animaux sont politiques

De nombreuses initiatives pour le bien-être animal ont vu le jour, en Suisse alémanique surtout. À l'œuvre, des associations spécialisées dans la protection des animaux, d'un côté et de l'autre, des militant-e-s qui veulent dépasser le choix individuel lié à l'alimentation végétale. Leurs buts convergent: amener la cause animale dans le débat politique.

Texte: Muriel Raemy

Des images révoltantes volées dans les abattoirs, du faux sang répandu près de la Place fédérale ou des piqueniques improvisés devant des poulaillers industriels: certain-e-s activistes en faveur des animaux ont adopté des stratégies parfois choquantes pour alerter sur les conditions de détention et de traitement des animaux. Le problème? «La reconnaissance des animaux en tant que créatures sensibles et souffrantes reste toujours insuffisante», résume Isabelle Perler, juriste au sein de Tier im Recht. Peu connue du côté romand, cette fondation s'active depuis 25 ans pour faire progresser leur position dans l'ordre juridique.

Quels droits pour les animaux?

La Loi fédérale sur la protection des animaux (LPA), en vigueur depuis 1981 et révisée totalement en 2008, vise, dans l'article 1 à «protéger la dignité et le bien-être de l'animal». Précisons que cette loi ne concerne qu'une partie restreinte du règne animal: les vertébrés, les céphalopodes (certains mollusques) et les décapodes marcheurs (certains crustacés), ce qui ne représente ainsi qu'une petite partie de la faune totale, considérant que, par exemple, tous les insectes en sont exclus.

Si le Code civil suisse indique quant à lui que «les animaux ne sont pas des choses» (article 641a al. 1 CC), ces derniers ne sont toujours pas porteurs de droits et de devoirs juridiquement exécutoires. Les animaux restent des biens sur lesquels il est possible d'avoir un droit de propriété et de possession. Ces anecdotes juridiques racontent la relation compliquée et finalement peu claire que nous avons développée avec nos bêtes.

Contre l'élevage intensif

Depuis quelques années, des groupes militants, apparus plutôt sur la scène politique alémanique, font désormais usage des instruments de démocratie directe pour améliorer effectivement la cause animale. À

l'exemple de l'initiative fédérale «Non à l'élevage intensif en Suisse».

Cette dernière exige une modification de l'article 80a de la Constitution fédérale relatif à la «garde d'animaux à des fins agricoles». Les initiant-e-s demandent d'édicter de nouvelles normes de détention et de soins plus sévères: hébergement, taille des effectifs, accès à l'extérieur et abattage sont principalement concernés.

La législation d'exécution se réfère au moins aux normes Bio Suisse en matière de dignité de l'animal. Pour Julia Fischer, co-directrice de la campagne pour le oui, il ne s'agit ni plus ni moins que de relever des standards à la limite de la maltraitance. «Notre intention n'est pas de mettre en péril les agricultrices et les agriculteurs, mais de montrer dans quelles conditions sont élevées les bêtes qui atterriront dans notre assiette. Dans notre pays règne encore cette image d'Épinal où les animaux de rente seraient libres et heureux dans les prés. Nous voulons des lois qui reconnaissent les habitudes de vie de chaque espèce animale et fixent leur mise en œuvre de manière contraignante.»

« Dans notre pays règne encore cette image d'Épinal où les animaux de rente seraient libres et heureux dans les prés. »

Défense juridique

Ce constat rejoint celui de TIR: une mise en application de la loi satisfaisante et uniforme à l'échelle du pays fait défaut. La surveillance de la garde, de l'élevage et du commerce des animaux incombe aux services vétérinaires cantonaux. «Mais ceux-ci manquent souvent non seulement de l'expertise nécessaire au niveau juridique, mais aussi des ressources humaines et finan-





cières pour une application efficace de la législation sur la protection des animaux.» Pour Isabelle Perler, un instrument juridique très peu utilisé, comparable au droit de recours dont bénéficient les associations de protection de l'environnement, pourrait être très intéressant. «En vertu de l'art. 104, al. 2, du code de procédure pénale (CPP), la Confédération et les cantons peuvent reconnaître la qualité de partie à des autorités chargées de sauvegarder des intérêts publics, dont, en principe l'application effective de la législation sur la protection des animaux.»

Jusqu'à présent, seules les autorités vétérinaires des cantons de Zurich, de Saint-Gall et de Berne ont obtenu ces droits en tant que parties dont, entre autres, la possibilité de faire appel contre des décisions erronées. «Le besoin d'une telle fonction est réel. De nombreuses infractions à la loi sur la protection des animaux, parfois graves, ne font l'objet d'aucune condamnation, ou alors les peines prononcées sont extrêmement légères par rapport à ce que la législation permettrait», conclut la juriste. Le canton de Zurich disposait même, de 1992 à 2010, d'un procureur spécialisé pour la protection des animaux. Cette spécificité prit fin lorsque l'initiative populaire «Contre les mauvais traitements envers les animaux et pour une meilleure protection juridique de ces derniers – initiative pour l'institution d'un avocat de la protection des animaux», fut rejetée à plus de 70 pour cent en mars 2010.

Défense morale

Signe des temps: des militant-e-s déplacent depuis quelques années le débat sur le terrain de l'éthique. Elles et ils déroulent des argumentaires rigoureux et scientifiques lors de conférences ou d'actions pacifiques pour dénoncer les traitements infligés à nos congénères à poils, à plumes ou à écailles. Parmi eux, les activistes

«anti-spécistes», le spécisme étant le fait d'admettre l'existence d'une hiérarchie entre les espèces, marquée par la supériorité de l'être humain sur les animaux. Leurs revendications? Dans l'idéal: qu'un animal ne soit plus abattu ou exploité pour les produits qu'il fournit (viande, lait, œufs, miel, cuir, etc.).

«Nous voulons que le monde change favorablement pour eux et abandonne les pratiques qui ne respectent pas leurs droits fondamentaux, à savoir leur droit à la vie, à ne pas souffrir et à vivre librement», déclare Fabien Truffer, porte-parole de Pour l'égalité animale (PEA), une association romande qui mène des actions de lutte pour les animaux depuis 2014. On lui doit des enquêtes retentissantes dans les abattoirs d'Avenches en 2017, de Moudon et des Ponts-de-Martel en 2018, ainsi que de ceux de Martigny, en 2019. Elle est aussi l'initiatrice de campagnes internationales, comme la Journée mondiale pour la fin du spécisme ou la Journée mondiale pour la fin de la pêche. Une société égalitaire où plus aucun animal n'est détenu pour sa valeur marchande: le projet semble trop radical, voire utopique pour une grande partie de la population.

Pragmatisme politique

En attendant l'évolution morale souhaitée, PEA soutient l'initiative «Non à l'élevage intensif en Suisse». «Un pas dans la bonne direction», conclut Fabien Truffer de manière pragmatique. Le texte a atterri sur le bureau de la Commission de l'économie et des redevances du Conseil national (CER-N), qui vient d'en recommander le rejet. Julia Fischer scrute avec attention les débats qui opposent politiciens, producteurs et grande distribution. «La CER-N vient de prouver son refus d'écouter les préoccupations de la population qui souhaite une protection plus forte des animaux dans l'agriculture. Il s'agit maintenant de faire infléchir cette décision irresponsable au Conseil national.» Dans le meilleur des cas, le texte et, probablement, son contre-projet, seront soumis à une votation populaire à la fin 2022, voire début 2023. Rejoignant les nombreux textes d'initiatives avant lui – pour l'abolition de l'expérimentation animale, contre l'importation de foie gras, pour une alimentation durable ou encore contre la vivisection – dont certains n'ont pas passé la rampe du Parlement, les projets pour la cause animale se multiplient et vont continuer à donner du grain à moudre aux milieux économiques. Et à nos consciences. •

tierimrecht.org (en allemand et en anglais)
elevage-intensif.ch
asso-pea.ch

LES PAGES DE LA BAS

LES PLACEMENTS DOIVENT RESPECTER AUSSI LES ANIMAUX

Les placements de la BAS respectent la nature, et le bien-être des animaux en est un aspect important. L'élevage industriel et les autres activités incompatibles avec la protection des espèces constituent des motifs d'exclusion. Le service Analyse d'entreprises de la BAS y veille.

Texte: Pieter Poldervaart

Actuellement, 5,1 pour cent des Helvètes ont une alimentation végétarienne, voire végétalienne, et une famille sur cinq ne mange de la viande qu'occasionnellement. L'essor des aliments végétaux se voit dans les supermarchés, où les substituts de viande, de fromage et de lait remplissent désormais des rayons entiers. Par exemple, la marque étasunienne Beyond Meat met dans le mille avec un succédané de viande composé de farine de pois transformée, d'huiles végétales et d'épices. On trouve ses produits en Suisse depuis deux ans, et l'action Beyond Meat a rejoint l'univers de placement de la BAS. Responsable de l'analyse des entreprises à la BAS, Markus Ott en explique la raison: «Nous avons besoin de telles protéines alternatives afin de diminuer la consommation de viande. Les aliments prêts à cuisiner

comme ceux de Beyond Meat représentent une bonne solution.» Oatly, producteur suédois de boissons à base de céréales, est en cours d'évaluation par la BAS. Cette entreprise propose des substituts au lait de vache, objet de controverses sur le bien-être animal. Oatly est entrée en bourse en mai 2021. Elle est seulement la deuxième productrice d'aliments purement végétaux, après Beyond Meat, à avoir franchi le pas. Elle présente un modèle d'affaires comparable à celui de la société canadienne Sunopta, qui prépare des aliments végétariens en partie issus du commerce équitable, intégralement biologiques et sans OGM, pour les vendre dans le monde entier.

La pêche, sujet délicat

Ces trois entreprises occupent une niche sur le marché de l'alimentation, et les deux premières en tout cas connaissent une forte progression. La BAS tient à intégrer de tels titres dans son portefeuille afin d'assurer une bonne diversité. Mais de nombreux grands acteurs traditionnels de l'industrie alimentaire n'ont aucune chance de séduire la BAS, ne serait-ce qu'en raison de ses critères d'exclusion en cas de maltraitance d'animaux. Une triste réalité dans l'élevage industriel, selon Markus Ott: «Avec son haut degré de spécialisation, l'agriculture industrielle est très standardisée et néglige souvent le bien-être des animaux.» Quoi qu'il en soit, les critères excluent les entreprises dont les activités principales sont la production et la commercialisation de viande. La pêche et la pisciculture industrielles causent aussi une souffrance animale intolérable, ajoute M. Ott. «Avec une pêche ou un élevage à petite échelle et dans le respect des animaux, les quantités suffisent juste au marché local. Dès lors, ces entreprises se financent à l'échelle locale ou régionale.» Cependant, quand une société souhaite augmenter sa production, elle le fait en général au détriment du bien-être animal. Voilà pourquoi il n'y a actuellement aucun fournisseur du secteur de la pêche dans l'univers BAS.

Des entreprises s'opposent à l'expérimentation sur des animaux

Quand les animaux ne finissent pas dans une assiette, ils peuvent se retrouver dans un laboratoire. Pour l'élaboration de médicaments, la loi requiert souvent des «mo-

L'analyse des nouveaux titres

Déterminer si un titre peut rejoindre ou non l'univers de placement de la BAS est un processus complexe. Même après l'inclusion, les titres font l'objet d'un réexamen périodique. Toute nouvelle controverse est prise en considération. Le service Analyse d'entreprises veille au bon déroulement du processus. Markus Ott décrit ainsi sa tâche: «Nous examinons non seulement l'entreprise elle-même, mais aussi ses fournisseurs, ses produits et ses services.» L'évaluation finale consiste en une notation qui pondère

en parts égales les critères économiques, socio-éthiques et écologiques. Cinq oiseaux sont décernés aux titres particulièrement durables, un seul aux titres tout juste acceptables. Sans oiseau BAS, le titre n'est pas admis. La décision revient au service Analyse d'entreprises, en collaboration étroite avec les services Gestion de fortune (asset management) et Conseil en placement.



Photo: Wolf AG, Olten

Markus Ott est responsable du service Analyse d'entreprises depuis avril 2021. Lui et son équipe décident, sur la base de différents critères, quelles entreprises seront admises sur la liste.

dèles animaux». Ainsi, la BAS admet parfois des sociétés pharmaceutiques qui réalisent ces tests inévitables. Toutefois, l'expérimentation animale reste fréquente, même sans contrainte légale, dans les domaines de la santé et des cosmétiques. La BAS ferme la porte aux titres des firmes qui tolèrent cette souffrance animale inutile. Les repères se brouillent lorsque des tests exigés par certains pays vont au-delà du niveau reconnu à l'échelle internationale. C'est le cas avec la Chine, d'où certaines complications: L'Occitane, pour exporter ses cosmétiques naturels vers l'Extrême-Orient, doit posséder les certificats correspondants. La BAS tient compte de cette spécificité et a inclus le titre, aussi parce que L'Occitane - de même qu'une poignée de sociétés concurrentes - s'est engagée pour faire approuver d'autres solutions que les tests sur des animaux. Les autorités chinoises ont d'ailleurs accepté un premier essai dans ce sens.

Big Pharma ne passera pas

Outre les animaux d'élevage et de laboratoire, les critères d'exclusion de la BAS se soucient de la faune sauvage: le portefeuille reste inaccessible aux entreprises qui, par leurs activités, saccagent des zones naturelles protégées ou nuisent fortement à la biodiversité. La BAS refuse en outre les sociétés qui fabriquent ou vendent des pesticides, polluent l'environnement et détruisent par conséquent l'habitat d'animaux sauvages. En ce qui concerne les grands groupes, on dénombre souvent plusieurs facteurs leur interdisant de rejoindre la liste. M. Ott cite l'exemple de Roche, dont le rejet se justifie notamment par le fait que le géant pharmaceutique mène des recherches en génie génétique avec des embryons, affiche un écart salarial de 1 : 308 et vise une rentabilité irréfléchie. Autant de critères d'exclusion importants pour la BAS - et certainement aussi pour sa clientèle.

Informations supplémentaires sur:
bas.ch/principes



PRÉINFORMATION

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DE LA BAS

Vendredi 20 mai 2022 à la Rythalle de Soleure

La 31^e assemblée générale annuelle ordinaire (AG) de la Banque Alternative Suisse SA aura lieu le vendredi 20 mai 2022.

L'invitation personnelle avec l'ordre du jour détaillé parviendra aux actionnaires au plus tard trois semaines avant la date de l'assemblée.

Les propositions des actionnaires sont à adresser par écrit au conseil d'administration jusqu'au vendredi 18 mars 2022 (date du cachet postal). Seuls peuvent être portés à l'ordre du jour des objets relevant de la compétence de l'assemblée générale, conformément à l'art. 7 des statuts de la BAS.

Veillez envoyer vos questions relatives à l'assemblée générale par courriel à gv-ag@abs.ch ou par courrier postal à Banque Alternative Suisse SA, case postale, 4601 Olten.

CHANGEMENTS À LA DIRECTION GÉNÉRALE DE LA BAS

Melanie Gajowski, responsable du secteur Développement et gestion des risques crédits, membre de la direction générale, a quitté la BAS fin août 2021.

Michael Diaz, responsable du secteur Placement et membre de la direction générale, remettra ses fonctions fin février 2022 (lire l'entrevue en pages 18/19).

Le conseil d'administration et la direction générale remercient Michael Diaz et Melanie Gajowski pour leur engagement remarquable pendant leurs années passées à la BAS, et leur souhaitent plein succès dans leur avenir aussi bien professionnel que privé.

« LE BIEN-ÊTRE DES ANIMAUX DEVRAIT ÊTRE UNE ÉVIDENCE. »

Converti au label biologique depuis cinq ans, Christian Hofer se tourne depuis peu vers l'agriculture régénératrice pour, à terme, ne plus avoir à labourer les sols qu'il cultive. Il surveille de près le cycle sensible de l'azote, auquel participent activement les vaches qu'il élève sur son domaine à Mont-sur-Rolle (VD).

Texte: Muriel Raemy

Christian Hofer est agriculteur à Mont-sur-Rolle, une commune au cœur de la Côte vaudoise. Les coteaux en pente douce de cette région viticole s'étirent du Léman au Jura. Avec Christian Streit à Aubonne, Gérald Huber à Féchy et Christian Forestier à Thierrens, il a fondé le GIREB, acronyme pour Groupe indépendant de recherche et d'expertise en agriculture biologique. Cela leur permet de mutualiser les coûts et – surtout – les risques encourus par les nouvelles méthodes agronomiques qu'ils testent sur leurs domaines respectifs pour tendre vers une agriculture régénératrice.

Un sol préservé

Christian Hofer a changé ses pratiques de manière radicale il y a cinq ans, lorsqu'il a converti les quelque 60 hectares de son domaine en bio. Il avait déjà réduit l'utilisation de produits phytosanitaires quand est arrivée la polémique autour du glyphosate. « Nous avons acheté du matériel plus performant, associé des cultures, travaillé par semis direct et par grattage pour limiter les interventions profondes dans la structure du sol : partir les quatre dans cette aventure nous a permis de faire le pas plus facilement. » L'agriculture régénératrice accorde au sol une attention particulière. Plusieurs techniques sont utilisées pour améliorer la fertilité de la terre : abandon du labourage, couverture permanente du sol, compostage « en plein air » ou encore utilisation de microorganismes efficaces. Cette approche n'est liée à aucun cahier des charges et peut être pratiquée aussi bien par des agricultrices et agriculteurs biologiques que conventionnel-le-s. « Il n'y a pas de mode d'emploi ; il s'agit d'observer des processus et de comprendre les changements qu'amènent de telles méthodes agronomiques. »

Ce qui se passe sous nos pieds reste, à bien des égards, un mystère. Les interactions entre l'humus, l'eau, les champignons et autres bactéries sont encore mal connues. Les membres du GIREB prévoient des protocoles de recherche qui incluent les cultures herbagères, céréalières et viticoles situées sur leurs terroirs distincts, à quatre altitudes et conditions climatiques différentes. Pour ce faire, ils cherchent des soutiens financiers auprès de fondations et autres organes privés et publics. « Nous rêvons d'un modèle durable, diversifié et écologique, mais la situation est plus grande que nous : les changements des températures et du régime des précipitations mettent les milieux – et par ricochet nos pratiques agricoles – sous pression. Sécuriser les systèmes va deman-

der de grands investissements en temps et en argent ainsi qu'en formation. L'effort doit être collectif. »

Azote : un fertilisant naturel

Christian Hofer regrette que les arguments contre l'utilisation de pesticides de synthèse n'aient pas su convaincre une majorité de la population, lors des votations du 13 juin dernier. « Le recours aux engrais chimiques et, surtout, aux insecticides n'est pas une solution à long terme. D'autres possibilités existent pour fertiliser nos champs : le fumier, le compost et les plantes de l'ordre des légumineuses comme la luzerne, le trèfle ou les lentilles maximisent la couverture végétale et restituent l'azote aux sols. »

La bouse de vache et le crottin de cheval jouent aussi un rôle déterminant pour nourrir le monde du dessous. Pour Christian Hofer, détenir des animaux de rente permet de fermer le cycle de l'azote de manière cohérente pour une exploitation comme la sienne. « Nourrir mes animaux le plus naturellement possible, avec nos herbages, et recycler ensuite leurs déjections sur mon exploitation me semble être la solution la plus rationnelle et écologique. » Il ne peut pas encore se passer d'apports externes d'engrais organiques pour compléter la fertilisation de ses cultures. L'autonomie en fumure reste un but à atteindre à moyen terme.

Une agriculture écologique est possible

Une nouvelle bataille attend d'ici peu le monde paysan (voir article en p. 12). L'initiative fédérale « Non à l'élevage intensif en Suisse » vise en effet à améliorer la garde d'animaux à des fins agricoles. Le texte des initiant-e-s, s'il devait être accepté, ne concernerait pas Christian Hofer, puisqu'il se réfère au cahier des charges de Bio Suisse. Il a choisi de longue date de n'élever que quarante vaches selon le label Naturabeef de Vache mère Suisse. Les veaux restent avec leur mère et les troupeaux pâturent la plus grande partie de l'année. « Produire de la viande de porc et de volaille comme nous le faisons aujourd'hui de façon industrielle est problématique. Nous sommes allés trop loin dans l'exploitation des animaux. Leur bien-être devrait être une évidence. »

Pas de « sale viande » donc, pour Christian Hofer, ni de « fausse viande » demandée par les activistes véganes, mais des aliments carnés et laitiers respectueux des animaux et des éleveurs-euses. L'agriculteur mise aussi sur les circuits courts : la vente directe permet de



Christian Hofer, agriculteur, a converti son domaine en bio il y a cinq ans. Ses 40 vaches jouent un rôle important dans le cycle de l'azote.

dégager une plus grande marge par kilo de viande. Il devient dès lors possible d'élever moins de bêtes, d'adapter la taille des troupeaux à celle des fermes, qui peuvent alors nourrir leurs animaux avec le fourrage et les céréales qu'elles produisent. Un cycle vertueux peut ainsi être bouclé: un sol sain, des denrées alimentaires de qualité pour les animaux et les humains, un revenu juste et équitable. «Je vois deux priorités fondamentales: atténuer les conséquences des perturbations climatiques et adapter nos systèmes de production. Une agriculture écologique est possible, il faut y aller», conclut Christian Hofer.

La Banque Alternative Suisse finance l'hypothèque de Christian Hofer. «J'ai racheté le domaine à mon papa. J'ai d'abord toqué à la porte de grandes banques, mais j'en ai eu marre des scandales à répétition. J'apprécie l'approche de la BAS: elle sort des schémas de rentabilité à tout prix et de cette logique qui favorise les entreprises de grosse taille.»

GREENPEACE TESTE DES BANQUES SUISSES EN MATIÈRE DE RESPECT DU CLIMAT

Le printemps dernier, Greenpeace Suisse a mené une campagne d'évaluation mystère auprès de 19 banques du pays, parmi lesquelles la Banque Alternative Suisse (BAS). L'organisation écologiste a mesuré la qualité de leurs conseils en matière de produits de placement respectueux du climat. Son rapport final confirme que la plupart des banques testées pratiquent l'écoblanchiment avec leurs investissements climato-compatibles.

La BAS a pris position sur les conclusions du rapport, notamment en ce qui concerne son propre fonds de placement: www.bas.ch/greenpeace_climat

DES WEBINAIRES CONSACRÉS À L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE

En mai et novembre 2021, et en collaboration avec Rytec Circular et Reffnet.ch, la Banque Alternative Suisse a organisé des webinaires consacrés à l'économie circulaire ainsi qu'à la manière de la mettre en œuvre et de la financer.

Les enregistrements vidéo (en allemand) sont disponibles gratuitement sur le site web de la BAS: bas.ch/webinaires

INFO IMPORTANTE SUR LES ENCARTS

Les offres de souscription pour des participations ou des obligations, insérées dans ce journal, n'ont pas été validées par la BAS. Il ne s'agit donc pas d'une recommandation d'achat de la Banque.

« JE SUIS FIER DE CE QUE NOUS AVONS ACCOMPLI ENSEMBLE »



Photo: Wolf AG, Olten

Membre de la direction générale de la BAS depuis 2013, Michael Diaz est à la tête du secteur Placement. Il quittera la Banque fin février 2022 pour de nouveaux horizons. Dans cette entrevue d'adieu, il revient sur neuf années bien remplies.

Propos recueillis par Katharina Wehrli

moneta: Michael Diaz, voilà neuf ans que tu es entré à la BAS. Te souviens-tu de tes premières impressions?

Michael Diaz Et comment! Au bout de deux semaines, l'équipe de conseil en placement a posé sur mon bureau un manifeste exigeant des changements. Elle voulait être enfin prise au sérieux et demandait que le secteur Placement soit mieux considéré au sein de la Banque.

Celui-ci s'est fortement développé depuis lors et rencontre un grand succès: il est devenu le deuxième pilier de la BAS, après les activités de crédit. Quelles ont été les principales étapes de cette évolution?

Avant tout, j'aimerais préciser que cela ne tient pas à moi, mais à mon équipe, à nous toutes et tous. Et je suis fier de ce que nous avons accompli ensemble. Cela a commencé par la mise en place de la gestion de fortune. Un projet insensé, car nous devions satisfaire de nombreuses exigences réglementaires tout en créant de nouvelles structures. Nous avons ainsi formé un comité chargé de prendre les décisions d'investissement pour la clientèle. Pour chaque stratégie de gestion de fortune, nous avons dû déterminer les parts d'actions, obligations, etc.

Peux-tu nous expliquer ce qui différencie la gestion de fortune à la BAS et dans une banque classique?

La particularité est que nos clientes et clients ont toujours des investissements à impact dans leur portefeuille, peu importe la stratégie de placement choisie. Ces placements ont un impact direct et ne sont pas négociés en bourse. Au début, ils étaient souvent consacrés à la microfinance. Cela tient à la mission de la BAS dans l'économie réelle et constitue aussi un bon exemple des frictions qu'il a pu y avoir entre le conseil d'administration et la direction générale.

Quel genre de frictions?

À l'origine, j'ai présenté un concept très classique de gestion de fortune au conseil d'administration, mais Eric Nussbaumer, son président d'alors, a dit: «Ça ne suffit pas.» J'ai demandé: «Comment ça, ça ne suffit pas?» Il a répondu: «Je ne vois nulle part la mission de la BAS.» Nous avons donc remis l'ouvrage sur le métier et décidé d'intégrer des investissements à impact dans toutes les stratégies. Celle que nous appelons Impact Fonds - dont le volume est le plus important à ce jour - contient même 70 à 80 pour cent d'investissements à impact.

Et quelle a été la grande étape suivante?

Le lancement du premier fonds de placement maison de la BAS: encore un sacré défi en matière de réglementation. Nous avons aussi beaucoup travaillé pour que ce fonds soit compatible avec les valeurs de la BAS et pour déterminer son positionnement.

Qu'est-ce qui t'a le plus marqué dans ce processus?

Le moment le plus émouvant a été celui où le service marketing a présenté le slogan du fonds: «Le label, c'est nous.» D'habitude, je suis moins sensible, mais cela m'a vraiment touché. Je me suis dit: «Oui, absolument! Nous suivons nos propres valeurs!»

«LE LANCEMENT DU PREMIER FONDS DE PLACEMENT MAISON DE LA BAS A ÉTÉ UN SACRÉ DÉFI EN MATIÈRE DE RÉGLEMENTATION.» Michael Diaz

Et comment s'assurer que le fonds correspond à ces valeurs ?

Avec nos lignes directrices en matière d'investissement et de crédit. Elles fixent les critères selon lesquels nous incluons des entreprises dans notre univers de placement ou les en excluons, comme c'est notamment le cas avec les industries de l'armement ou du tabac. Mais il existe aussi d'innombrables nuances de gris, et nous visons la transparence à ce sujet. Par exemple, si nous découvrons qu'une entreprise est sujette à controverse et n'avons pas la certitude de devoir l'exclure, nous en parlons au sein du comité consultatif et dans la feuille des faits destinée à notre clientèle.

Les nouvelles offres dans le domaine des placements répondent visiblement à une grande attente de la clientèle : la BAS a connu une forte progression ces dernières années.

Oui, mais n'oublions pas les services bancaires de détail ! Ils constituent le socle de notre banque, car chaque cliente ou client commence par s'adresser au service de conseil à la clientèle, ouvre un compte, utilise une carte Maestro, demande une carte de crédit, a besoin de l'e-banking. Des services aussi essentiels que les personnes qui y travaillent. Au cours des dernières années, le conseil à la clientèle a fortement évolué et a réalisé des projets novateurs, comme l'« onboarding » numérique.

C'est-à-dire l'ouverture de compte en ligne ?

Tout à fait, l'un des projets les plus compliqués de notre histoire. Nous y avons œuvré jusqu'à l'épuisement, mais comme l'ambiance était bonne, nous avons tenu le coup. Ce système, qui permet d'ouvrir un compte en vingt minutes sans devoir se rendre à la banque, représente un immense progrès. Et ça marche ! Depuis son lancement, nous avons procédé à 14 000 ouvertures de comptes.

«ALORS QU'ELLES VEULENT TOUTES ÊTRE PLUS VERTES QUE VERTES, LA BAS DOIT ENCORE MIEUX DÉMONSTRER EN QUOI ELLE L'EST RÉELLEMENT.» Michael Diaz

Cela intéresse-t-il avant tout des clientes et clients jeunes ?

Oui, nous suscitons actuellement l'intérêt des 20 à 40 ans. Les personnes qui habitent en région rurale sont aussi bien plus susceptibles d'ouvrir un compte chez nous, car elles peuvent se passer d'aller dans une agence. La numérisation a été une réussite à cet égard. À la BAS, tout le monde en parlait et, dans le domaine des prestations de détail, nous avons décidé que c'était le moment de nous lancer. Ce fut un projet gigantesque, superbement concrétisé, et je tiens à remercier toutes les personnes qui y ont contribué.

L'environnement de la BAS a beaucoup changé, ces dernières années. Aujourd'hui, presque toutes les banques se prétendent durables. Qu'est-ce que cela signifie pour la BAS ?

Nous devons suivre cette évolution d'un œil critique, car le risque d'éco-blanchiment est grand. D'un autre côté, il devient plus difficile pour la BAS de se démarquer des autres banques. Alors qu'elles veulent toutes être plus vertes que vertes la BAS doit encore mieux démontrer en quoi elle l'est réellement.

Dans ces conditions, peut-elle continuer à jouer un rôle pionnier ?

Oui, car ce qui fait la différence est que nous ne nous contentons pas de mettre un produit en vitrine, mais que la BAS incarne véritablement la durabilité sous tous ses aspects. Et cela aura de plus en plus d'importance à l'avenir, vu la nécessité pour la place financière de changer de mentalité. Plutôt que de courir après l'argent, les banques doivent se demander comment contribuer à l'intérêt général. Voilà en quoi notre banque peut jouer un rôle pionnier et montrer la voie : un changement de culture est possible – pas facile, mais possible.

Qu'as-tu préféré dans ton travail à la BAS ?

Les gens. Les nombreuses et excellentes relations, sans oublier tout ce que j'ai pu apprendre de mes collègues. Je suis également heureux de pouvoir affirmer que nous avons pu renforcer notre impact direct dans le domaine des placements. Mais je garderai, avant tout, beaucoup de merveilleux souvenirs des personnes dévouées et formidables qui travaillent à la BAS, qui s'impliquent pour une activité bancaire durable. Cela me manquera quand je changerai d'horizon.

Quel horizon, au fait ?

Je suis très ouvert. Ce ne sera pas forcément dans le secteur bancaire, car à part la BAS, bien peu de banques respectent leurs valeurs éthiques avec autant de cohérence ! Je pourrais aussi m'engager pour une fondation ou une association, ou partir à l'étranger et travailler dans l'activité bancaire sociale. En Espagne, par exemple, d'où vient une partie de ma famille. J'ai envie de me réinventer un peu.

Est-ce la raison pour laquelle tu quittes la BAS ?

Au début, je pensais rester une dizaine d'années. Je pars un peu plus tôt pour deux raisons. Premièrement, j'aurai 50 ans l'an prochain et mieux vaut ne pas trop attendre pour changer d'emploi. Deuxièmement, je considère qu'une fois la sociocratie et la nouvelle période stratégique lancées à la BAS, il serait judicieux de passer trois à cinq ans supplémentaires à la direction générale de la Banque. Je trouverais peu correct de m'en aller au milieu de ce processus. Tout cela fait qu'il me paraît cohérent de partir maintenant, même si c'est une décision difficile.

Penses-tu que ton équipe va poser une nouvelle liste de revendications sur le bureau de la personne qui va te succéder ?

(Il rit.) Il faut le demander à l'équipe !

Que voudrais-tu dire, en guise d'adieu, à tes collègues et à toutes les personnes proches de la BAS ?

Demeurez fidèles à vos valeurs, sans être fondamentalistes. J'ai une formation en économie et en éthique ; or, l'éthique ne consiste pas à être fondamentaliste, mais à questionner et à défendre les systèmes de valeurs. J'ai toujours trouvé important d'examiner les siennes propres d'un œil critique. Alors, restez fidèles à vous-mêmes, gardez votre esprit critique et, à la BAS, ayez confiance en ce que l'avenir vous réserve.

BOUCLEMENT DES COMPTES D'ENCOURAGEMENT POUR LE FINANCEMENT DU DÉVELOPPEMENT AVEC OIKOCREDIT

Depuis 2016, les investisseuses et investisseurs de la BAS peuvent soutenir les populations défavorisées dans des pays en développement ou émergents par l'intermédiaire d'Oikocredit.

Le partenariat conclu entre la coopérative d'investissements socialement responsables et la BAS va prendre fin, et les comptes d'encouragement seront bouclés au 31 mars 2022. Les personnes intéressées pourront continuer à financer Oikocredit. Rico Travella, responsable du marketing et de la communication à la BAS, s'est entretenu des raisons de ces changements avec Silvio Krauss, directeur d'Oikocredit pour la Suisse alémanique.

Photo: FOUR-IN-104 © Opmeer Photos



Les futurs ingénieurs Nagpure Aashish et Pratik Patil célèbrent la fête indienne d'Holi devant une des trois installations de capteurs solaires de leur collège réalisées par Fourth Partner Energy, partenaire d'Oikocredit depuis de nombreuses années.

Rico Travella: Monsieur Krauss, au début de notre partenariat, Martin Rohner - alors président de la direction générale de la BAS - déclarait: «Notre objectif est que chaque franc qui nous est confié contribue à faire de notre planète un monde meilleur.» Oikocredit a-t-elle pu tenir cette promesse?

Silvio Krauss Absolument! L'objectif qu'a formulé la BAS à l'époque demeure valable pour Oikocredit. En voici un exemple chiffré: compte tenu de la durée moyenne et du volume moyen des prêts, nous avons pu financer environ treize partenaires. Cela signifie que, par leur intermédiaire, la clientèle de la BAS a soutenu quelque 675 000 clientes et clients de la microfinance ainsi que 10 000 agricultrices et agriculteurs, et qu'elle a fourni de l'énergie renouvelable à quelque 900 ménages.

Pouvez-vous nous donner un exemple concret?

Nagpure Aashish et Pratik Patil (photo) étudient l'ingénierie au Maharashtra Institute of Technology du College of Engineering de Pune, en Inde. Un tiers de l'approvisionnement énergétique de cet établissement provient de trois installations de capteurs solaires réalisées par Fourth Partner Energy. Le collège tenait à utiliser des énergies renouvelables et à réduire les coûts. Partenaire de longue date d'Oikocredit, Fourth Partner Energy a obtenu un financement de 2,4 millions d'euros.

Pourquoi Oikocredit International met-elle fin à son partenariat avec la BAS?

Oikocredit cherche toujours à abaisser au maximum ses charges afin que les crédits restent aussi attractifs que possible pour les personnes au Sud. Dans un environnement de taux d'intérêt continuellement bas, les conditions de ce partenariat conclu en 2016 sont maintenant dépassées, sans oublier les conséquences de la pandémie dans l'hémisphère sud. Au début, la situation gagnante-gagnante permettait de contribuer largement au travail fourni par Oikocredit, de manière simple et rapide. Aujourd'hui, l'organisation peut le faire plus facilement et, surtout, directement avec ses propres investisseuses et investisseurs.

Les personnes qui le souhaitent peuvent-elles continuer à soutenir le travail d'Oikocredit avec un placement?

Bien sûr! Elles peuvent investir en direct par l'intermédiaire d'Oikocredit Suisse romande ou Suisse alémanique. Il est possible de financer les partenaires d'Oikocredit en faveur des populations de pays en développement ou émergents à partir de 250 francs, sans intérêt négatif.

Oikocredit, pionnière des investissements socio-éthiques

Oikocredit International est une société coopérative à but non lucratif, pionnière dans le domaine des investissements socialement responsables. Elle fait partie des principales contributrices privées qui financent le développement durable dans le monde.

Depuis 1975, Oikocredit accorde des prêts et des fonds propres à des institutions de microfinance, à des coopératives de commerce équitable ainsi qu'à des PME sociales et environnementales. Elle finance actuellement quelque 550 projets dans 33 pays, grâce à ses 59 000 investisseuses et investisseurs dans le monde.

Informations supplémentaires sur:
suisse-romande.oikocredit.ch/bas



RENDRE LES GRANDES ENTREPRISES PLUS DURABLES

Pour la BAS, être membre de l'association Actares est essentiel afin d'entrer en dialogue avec de grandes entreprises suisses. L'organisation à but non lucratif exerce ce que l'on appelle un « engagement » vis-à-vis des firmes, pour les inciter à devenir plus durables. Mais comment procède-t-elle au juste? Tour d'horizon avec Karin Landolt et Roger Said, codirectrice et codirecteur d'Actares.

Qui est Actares et que fait-elle?

Nous donnons des recommandations de vote à nos membres. La plupart détiennent des actions de grandes entreprises suisses et s'intéressent, certes, au dividende qu'elles distribuent, mais également au fait qu'elles assument leurs devoirs en matière de développement durable. Nos recommandations reposent sur de stricts critères de durabilité. Pas besoin, pour nos membres, de chercher de leur propre chef à quel point les sociétés dans lesquelles elles ou ils investissent agissent de manière responsable. Il leur est aussi possible de nous déléguer leurs voix, avec la certitude d'être bien représenté-e-s lors des assemblées générales. Nous invitons régulièrement nos membres à des événements de réseau et organisons des forums publics. En outre, nous recherchons activement le dialogue direct avec les hautes sphères des entreprises.

La BAS et Actares offrent aux clientes et clients de la BAS une année d'adhésion gratuite, d'une valeur de 80 francs (couples: 120 francs).

bas.actares.ch

À quoi sert Actares?

Nous faisons gagner beaucoup de temps aux membres qui veulent voter et mettons à leur disposition un vaste réseau de personnes dont les intérêts se rejoignent. Nous les représentons aussi dans notre travail de relations publiques en rappelant aux entreprises – avec des demandes précises – qu'elles ne peuvent se contenter de parler d'objectifs de durabilité, mais doivent orienter leurs activités dans ce sens. À cet égard, en tant qu'organisation intrinsèquement favorable à l'économie, nous relayons l'appel de la société vis-à-vis des entreprises afin que ces dernières actionnent leurs leviers en faveur de l'équité, de l'environnement et des droits de la personne, et pour qu'elles se mobilisent contre le dérèglement climatique.

Actares, un actionariat pour une économie plus responsable.

Année de création: 2000

Membres: > 1100

Travail bénévole par an:

environ 2000 heures, par quelque 30 à 40 personnes dans des groupes de travail. Cinq groupes de travail examinent tout au long de l'année les activités de UBS, CS, Roche, Novartis, Swiss Re, Zurich, Nestlé et Holcim.

Président: Rolf Kurath

Bureau: à Berne



Photo: Sigfredo Haro

Comité et bureau:
Matthias Dellsperger (b), Karin Landolt (b),
Rolf Kurath (président), Caroline Boutillon-Duflot (c),
Beat Honegger (c), Mariane Meyer (c),
Robert Jenefsky (c), Roger Said (b).

Quelles sont les principales étapes et réalisations?

Au moment de sa création en 2001, Actares faisait au mieux sourire les entreprises, quand celles-ci ne l'ignoraient pas tout bonnement. Depuis lors, elles ont compris que nous pouvions nouer un dialogue critique, mais constructif, et contrôler leurs agissements. Aujourd'hui, elles nous ouvrent leurs portes, nous écoutent et acceptent d'engager des discussions. Nous et nos préoccupations – ce qui est encore plus important – sommes pris au sérieux lors des assemblées générales. Ainsi, en 2019, nous avons initié des pourparlers fructueux entre Credit Suisse et des représentant-e-s de la société civile mozambicaine, dans le cadre de prêts frauduleux accordés en 2015 à hauteur de deux milliards de dollars.

Qu'est-ce que la BAS et Actares ont en commun?

Nous défendons les mêmes valeurs: investir et placer de manière responsable. La BAS fait cela depuis plus de trente ans, Actares depuis plus de vingt ans. La BAS est membre d'Actares depuis de nombreuses années.

Qu'est-ce qui différencie Actares d'Ethos?

Actares est une organisation à but non lucratif, financée par les cotisations de ses membres et par des dons. Elle représente en premier lieu des investisseuses et investisseurs individuel-le-s. Ethos est une fondation qui contrôle une société anonyme, au travers de laquelle elle propose aussi de la gestion de fortune et des conseils. Ethos s'adresse à des investisseuses et investisseurs institutionnel-le-s comme des caisses de pensions.

Quels sont les plus grands défis actuels?

Nous voulons par exemple savoir si les assemblées générales continueront de se tenir en présentiel, et ce qui changerait sinon. Il est essentiel que nous puissions faire entendre notre voix en regardant les hauts responsables des entreprises dans les yeux. L'échange direct avec les petites et petits actionnaires est également crucial: seule une rencontre de personne à personne permet de prendre le pouls de l'actionariat. En outre, les procurations qui nous sont accordées – et qui constituent une prestation importante d'Actares – seraient menacées dans le cas où les assemblées générales ne se tiendraient plus que par écrit ou sous forme numérique. Autant de restrictions des droits des actionnaires contre lesquelles nous nous battons.

Un autre gros écueil est que les entreprises consacrent beaucoup de moyens à l'autopromotion, mais ce n'est pas toujours facile de déterminer à quel point leurs affirmations sont sincères (on pense ici à l'écoblanchiment, ou « greenwashing »).

Comment participer à ce que fait Actares?

En adhérant, vous soutenez nos revendications et bénéficiez de nos services. De plus, nos membres ont la possibilité de faire partie d'un groupe de travail qui s'occupe intensivement de certaines entreprises et entre en discussion avec elles. Nos groupes de travail se concentrent actuellement sur les plus grandes entreprises des secteurs pharmaceutique, financier et des assurances, ainsi que tout particulièrement sur Nestlé et Holcim. Nous mettons aussi en place un groupe de travail de niveau supérieur sur le climat. Bien sûr, les dons et legs sont bienvenus pour nous permettre de remplir notre mission en profondeur et à long terme.

LE COURRIER

**L'information
a un prix, son
indépendance
aussi**

**Offrez (-vous)
un média
engagé!**

**2 mois d'essai
dès 19 Frs.**

lecourrier.ch | 022 809 55 55



Réellement différente.



Porteur de sens. Différent.
Le fonds de placement BAS.

artschock.net

Plus d'impact, ensemble.
Investissez dans notre premier fonds de placement, qui se base sur l'approche durable la plus rigoureuse de toute la Suisse. BAS : le label pour un monde où il fait bon vivre.

Pour en savoir plus :
www.bas.ch/fondsdeplacement



Gratuit
jusqu'à la
fin de
l'année

HabitatDurable,
l'association
des propriétaires
responsables

De A comme Assurance jusqu'à Z comme Zéro émission,
chez nous, vous êtes toujours conseillé de manière compétente,
durable et éthique.

www.habitatdurable.ch

Offre toute une année de
plaisir cinématographique!



filmingo

Le streaming pour les amoureux du cinéma filmingo.ch

Les bons films, c'est aussi en DVD sur trigon-film.org

« Je tente d'imaginer d'autres futurs possibles avec les animaux »

Chevaux, chiens, chèvres, cochons, ânes, poules, enfants et adultes humains cohabitent sur le grand domaine de l'école-atelier Shanju, installée à Gimel, dans le Parc naturel régional Jura vaudois. Sa fondatrice, Judith Zagury, dirige également le Shanju-Lab, le pôle de recherche scientifique et de création artistique avec les animaux.

Propos recueillis par Muriel Raemy

moneta: Vous décrivez Shanju comme une histoire d'écoute, de confiance et de respect entre les humains, les animaux et la nature.

Judith Zagury Oui. De par mon travail avec les enfants et les animaux, la question de la relation à l'autre m'obsède, tout animal ou humain qu'il soit. Je parle d'une relation choisie, réciproque, basée sur le respect et l'écoute des besoins de toutes et tous. Aller toujours plus loin dans la compréhension du lien à l'animal pour pouvoir le transmettre: c'est ce que j'aime dans l'enseignement.

Qu'est-ce qui se passe concrètement à Shanju?

Shanju est d'abord une école et un atelier. Nous proposons des cours et des stages tout au long de l'année: cirque, théâtre, équitation et travail en liberté. Les enfants et les animaux sont en contact direct: ils se choisissent, développent – ou non, tout dépend des caractères – des formes de jeux, des figures, des saynètes selon l'inspiration du moment et les envies des animaux. C'est également le Shanju-Lab, le pôle où nous dialoguons avec le monde scientifique grâce à des lectures, des rencontres et diverses collaborations axées sur l'éthique animale et l'éthologie. C'est aussi notre espace de création artistique dans lequel nous proposons des spectacles où animaux et humains se mettent ensemble en scène.

Ces deux pôles sont réunis sur un grand domaine à Gimel, tout en y incluant votre lieu de vie. Comment se construit pratiquement la co-habitation?

Les espèces vivent mélangées: le poulailler, le parc des chèvres ou celui des chevaux sont ouverts sur notre espace « humain ». Les chèvres grimpent sur ma terrasse quand elles ont besoin d'attention! Le bouc regarde vivre les poules, les oies le suivent,

les chiens adorent jouer avec les cochons. Nous essayons d'offrir à nos animaux une vie la plus adaptée possible à leurs besoins naturels, alors qu'ils sont, paradoxalement, en captivité. Les chevaux et poneys sont faits pour bouger et s'alimenter continuellement: à Gimel, ils ne logent pas dans des boxes individuels mais dans un espace conçu pour satisfaire les besoins de contacts sociaux propres à leur caractère grégaire.

De par leur contribution aux cours des enfants, vos animaux « travaillent ». Comment ne pas les instrumentaliser et respecter leur libre arbitre?

J'en reviens à la relation évoquée au début. Nous sommes dans une posture où nous demandons, par exemple dans le cas des cours d'équitation libre, son accord au cheval. S'il n'a pas envie ou qu'il a besoin de repos, nous ne le forçons jamais. De nombreux chevaux vivent avec nous, de tous les âges, toutes les tailles et aux personnalités bien différentes. Nous pouvons ainsi assurer la tenue de nos cours et stages.

Et pour ce qui est de leurs prestations scéniques?

Nous « cliquons » nos animaux: ils reçoivent une récompense alimentaire lorsqu'ils développent une figure ou répondent à un geste de notre part. Nous travaillons par renforcement positif, mais cette action de cliquer me tarabuste, car

elle réinstalle une forme de sujétion que nous voulons à tout prix éviter. Au sein de la compagnie, nous envisageons ce « clic » comme une aide à la communication: il nous permet d'être précis dans nos échanges et de construire un lexique toujours plus élaboré. On ne parle pas ici d'un langage concret, mais de codes établis sur la confiance entre les référents humains et leurs compagnons. Si un animal refuse de monter sur le plateau le soir du spectacle, sa volonté est respectée. Il est au contraire arrivé que l'un d'eux débarque joyeusement sur scène alors qu'il n'était pas prévu au programme!

Vous tentez, finalement, d'ouvrir le regard que nous portons sur les animaux. Votre manière à vous de militer?

Je tente d'imaginer d'autres futurs possibles avec les animaux. Quand on expérimente à quel point un cochon est câlin et tactile, il n'est plus possible de le voir comme un saucisson sur pattes. Je partage les valeurs antispécistes, mais certain-e-s militant-e-s me reprochent de maintenir des bêtes en captivité. Je discute avec les chasseurs de la région sur comment protéger nos animaux au mieux contre les loups, sans qu'il me vienne à l'idée de soutenir leur abattage. Pour moi, c'est ça militer: discuter ouvertement avec toutes les parties et, par l'art et le travail avec les enfants, questionner perpétuellement notre histoire de domination.



Photo: maïd

Judith Zagury est metteuse en scène, cavalière, spécialiste en art équestre et en éthologie équine. La relation humain-animal est au centre de son travail à Shanju, où elle a créé, entre autres, *Paradoxes et Présences* (2016), *Être bête(s)* (2017) et *HATE* (2018), spectacle qui continue sa tournée en Europe. En 2019, la Fondation vaudoise pour la culture a décerné le prix de l'éveil à l'École-Atelier Shanju.

lab.shanju.ch, ecole.shanju.ch

moneta

#4–2021

P.P. CH-4601 Olten Post CH AG

Exploiter les animaux? De l'essor de l'alimentation végétarienne à l'initiative contre l'élevage intensif, en passant par Henry, le bœuf qui veut vivre.